PERS-JUSSY

Bulletin d'Informations

Octobre 2022



Le mot du Maire

Chères Perjussiennes, Chers Perjussiens,

Après un été caniculaire comme nous n'en avons pas vu depuis longtemps, nous voici entrés dans un automne frais et humide, sans avoir le temps de nous y préparer.
Cet été fut particulièrement éprouvant pour les personnes fragiles auprès de qui nous avons porté une attention toute particulière pour les protéger des conséquences d'une telle vague de chaleur. Cette dernière nous rappelle d'ailleurs, si besoin étant, que nous devons, plus que jamais, nous adapter au quotidien et changer nos modes de consommation en eau, en énergie, sans gaspillage et sans abus.

C'est dans cette perspective, que le conseil municipal a pris la décision de diminuer encore l'éclairage nocturne. En effet, l'éclairage public sera coupé de 23 h à 6 h du matin, sauf sur les secteurs de la salle communale et du Diapason où là, l'éclairage ne se coupera qu'à minuit, par mesure de sécurité pour les manifestations organisées en soirée sur ces sites.
Nous sommes très heureux d'avoir pu vous retrouver lors de nos traditionnelles rencontres et fêtes organisées par nos associations, tels que le 13 et 14 juillet, la fête de la Batteuse, la Perjussienne et le traditionnel repas des aînés. Un repas convivial qui fut très festif, où l'on sentait le bonheur de chacun de se retrouver après deux longues années de séparation et où tous les présents avaient à cœur l'échange et le partage.
En matière de bâtiment, nous avons signé avec l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie le portage financier pour l'achat de la « Maison Chomat » au centre du village, mitoyenne avec le bâtiment qui abrite la pharmacie et les logements communaux à l'étage.
D'autres pistes et opportunités dans le centre-bourg se sont offertes à nous et nous aurons à cœur de mener une réflexion d'aménagement d'ensemble, à court et long terme, quand nous serons propriétaires. Ce qui n'est pas le cas pour le moment. Ne brulons pas les étapes, par respect pour les propriétaires actuels.
Dans le même ordre d'idées, nous avons toujours le souhait d'accueillir des médecins sur notre commune, mais face aux difficultés de recrutement que nous rencontrons, nous réfléchissons à proposer la meilleure offre possible à ces professionnels, des conditions d'exercice et de travail de qualité.
Concernant la réhabilitation de la mairie, le projet avance bien, puisque nous déménagerons les services dans l'ancienne cure, à côté du Diapason à partir du 1er novembre 2022, pour une période de 18 à 24 mois. Le lancement des marchés publics et les consultations des entreprises vont se faire à l'automne pour un démarrage des travaux au cours du 1er trimestre 2023.
En terme d'inclusion sociale, nous avons mené une réflexion, au sein de la médiathèque, pour l'accueil des personnes en situation de handicap (visuels, moteurs, auditifs, psychiques) ou de troubles DYS spécifiques du langage et de l'apprentissage. Laëtitia, notre responsable médiathèque a été formée pour accueillir ce public. Au terme de cette formation, notre établissement a ainsi obtenu la labellisation « Daisyrable ». Cette labellisation nous engage à porter une attention particulière auprès des plus fragiles et à promouvoir la culture pour tous.
Un engagement social et politique fort de la part de la mairie qui s'inscrit dans notre volonté communale de rejeter l'exclusion en s'inscrivant dans la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Nous nous réjouissons donc de porter un tel projet unique et de pouvoir répondre et accueillir tout type de public.
Comme vous le constaterez, les domaines d'intervention de la commune sont vastes et très variés poursuivant tous l'objectif de répondre au mieux à vos besoins et à vos demandes.
En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer prochainement sur notre belle commune de Pers-Jussy, je vous souhaite une excellente lecture.

Votre Maire
Isabelle ROGUET

LE FORUM DES ASSOCIATIONS s'est déroulé le 04 septembre dernier :

une belle rencontre pour les personnes désirant s'inscrire à des activités mais aussi la rencontre entre associations pour mieux se connaître !





Balance tes courges et Cie...

Vous avez un surplus de fruits et de légumes issus de votre potager ou de votre verger ?
Vous voudriez l'offrir aux personnes qui ne peuvent y avoir accès ?
Il vous suffit de déposer le surplus de fruits et légumes récoltés, ponctuellement ou régulièrement.

Point de collecte : **SECOURS CATHOLIQUE**
« Arve et Salève »
235 rue des Erables 74930 REIGNIER

06.37.45.17.36

9H30 à 11H30



Caritas France
Secours Catholique

A..S..de
Epicerie Sociale et Solidaire

Les prochaines dates de cette année :
Samedi 15 octobre
Jeudi 20 octobre
Samedi 29 octobre

Concernant l'élagage des arbres et des haies en bordure de voies publiques :

Le conseil municipal a pris la décision, par délibération, le 28 juillet dernier d'intervenir auprès des propriétaires qui ne respectent pas les consignes de sécurité par rapport à leusr haies ou arbres dangereux pour la circulation.
Un courrier de mise en demeure sera envoyé au préalable afin d'intervenir très rapidement. Sans réponse de la part des personnes concernées, les services techniques interviendront avec une épareuse, non pas pour entretenir et tailler joliment la haie ou les arbres mais ils enlèveront radicalement tout ce qui encombre la voie publique à caractère dangereux.
Cette action effectuée par les services techniques de la commune sera facturée aux propriétaires négligents.

Les intempéries qui sont de plus en plus violentes génèrent beaucoup de désordres et nous attirons votre attention sur l'obligation d'un entretien régulier des arbres de vos propriétés privées. Ils doivent être surveillés régulièrement afin qu'ils n'obstruent pas les voies publiques ou tombent sur les fils électriques et Telecom.

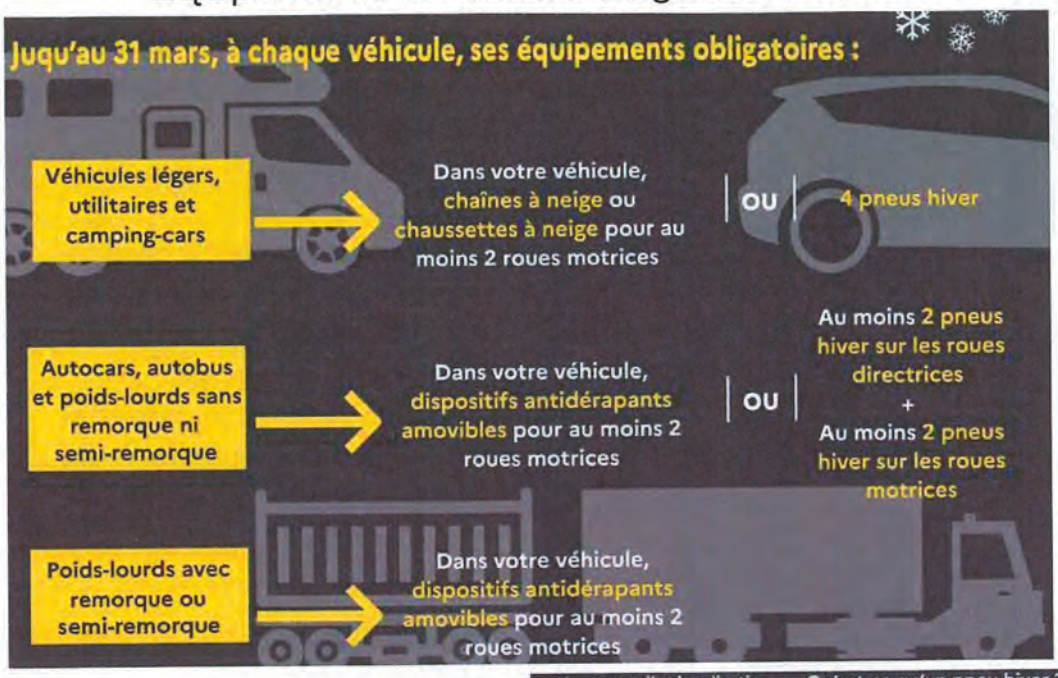


LA NUIT EST BELLE ...



La nuit est belle ! L'extinction lumineuse du Grand Genève a eu lieu le vendredi 23 septembre dernier pour une troisième édition dédiée aux économies d'énergie.
Plus de 180 communes du Grand Genève, dont Pers-Jussy, ont participé avec 60 animations référencées partout sur le territoire.
La nuit est belle ! c'est aussi une opération festive et pédagogique où la sensibilisation joue un rôle crucial pour prendre conscience des impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif et pour adapter les pratiques.
Les partenaires fondateurs et organisateurs : le Grand Genève, le Muséum d'Histoire Naturelle, la Société Astronomique de Genève et la Maison du Salève se réjouissent de l'ampleur que "La nuit est belle !" gagne chaque année et de son impact sur la prise de conscience au quotidien.

Equipements hivernaux obligatoires dès le 1er novembre







La mairie déménage temporairement pendant ses travaux de rénovation

Le permis de construire de la rénovation de la mairie a été obtenu le 09/06/2022 et pour répondre aux nouvelles normes d'accessibilité et aussi pour accueillir tous les services administratifs, techniques et postaux de la commune, les travaux vont durer deux années.
La nouvelle adresse durant ce laps de temps sera l'ancien presbytère, loué à l'association paroissiale pour accueillir le public, au **288 route de l'église**.
Le parking des anciens tennis sera celui qui vous permettra de nous rejoindre via le sentier piétonnier autour de l'école de musique. Seules les personnes à mobilité réduite pourront se garer devant le bâtiment ainsi que les personnes en vélo.



La fermeture des bureaux de l'actuelle mairie est prévue le jeudi 27 octobre au soir

L'ouverture des bureaux route de l'église aura lieu le jeudi 3 novembre à 13h30.

Les numéros de téléphone et l'adresse de la messagerie restent inchangés.

Agenda

Vente de jouets
de l'association Mad'AG
sam 29 et dim 30 octobre
à la salle communale

AG du comité des fêtes
Vendredi 04 novembre
à la salle communale

Soirée du club des saveurs
samedi 05 novembre
à la salle communale

AG de l'école de musique
jeudi 10 novembre
au Diapason

Cérémonie cantonale
vendredi 11 novembre
à 10h : messe
à 11h30 : monument aux Morts
à 12h30 : vin d'honneur à la mairie

AG du ski-club
vendredi 18 novembre
à la salle communale

Concert de l'école de musique
samedi 19 novembre
à la salle communale

AG Pers-Jussy vélo
vendredi 25 novembre
au Diapason

Loto de l'APE
samedi 26 et dim. 27 novembre
à la salle communale

Marché de noël de la cantine
samedi 03 décembre
à la salle communale

Illuminations de noël
samedi 17 décembre
Placette de la médiathèque

les vacances de la médiathèque:



Service enfance jeunesse



Du 24 octobre au 4 novembre

Bastien, Aurore, Nico, Sabine, Melissa, Anthony et Amélie accueilleront vos enfants de 3 à 11 ans, pour découvrir les mystères et légendes de la mythologie Celte, à travers des activités diverses et variées.

La Médiathèque "La Parenthèse"

Assemblée générale de l'Association Page 99
Un retour en images sur l'année écoulée, un moment pour échanger avec l'équipe et pour faire entendre vos suggestions.
Mardi 25 octobre à 20h00

La 3eme nuit des Zombies Lisant

La Parenthèse accueille les petits monstres et leurs grands accompagnateurs pour une soirée de contes endiablés.
Un photobooth d'enfer sera installé, prêt à prendre la pause pendant ta tournée de bonbons ?
Lundi 31 octobre à partir de 18h30

Ça crée samedi !

Pour cet atelier nous recherchons un utilisateur de la Cricut, pouvant former 3 de nos lectrices, n'hésitez pas à en parler autour de vous.
Une seconde tablée aquarelle est prévue, n'oubliez pas votre matériel !
Samedi 3 décembre de 10h00 à 12h00

Cercle de lecteurs

Rejoignez notre Cercle de lecteurs et laissez parler votre coup de cœur littéraire, peu importe le genre de ce dernier. Autour d'un café, découvrez vos prochaines lectures et élisez le prix de la Parenthèse !
Samedi 7 janvier de 10h00 à 12h00

La Parenthèse enneigée

Les rennes de la médiathèque se relaient pour offrir leurs plus beaux contes d'hiver.
Puis direction la Scandinavie avec le caméra-magicien Baptiste Deturche, qui viendra diffuser son reportage sur le renard polaire, FJELLREV.
Les clichés de la fantasti-photographe Laurine Lafontaine vous enchanteront, place à la beauté de nos montagnes !
Evénements à la Médiathèque, vente des tirages photos de Baptiste et Laurine sur place. Ne manquez surtout pas l'illumination du sapin !
Samedi 17 décembre, la magie s'installe...

Don du sang

Deux années de tensions permanentes liées aux impacts générés par le Covid (annulations de collectes en entreprises et en universités, plus faible mobilisation des donneurs, difficultés de recrutement de personnel médical) ont considérablement affecté la collecte de sang.
Conséquence, les réserves de sang sont en dessous du seuil de sécurité et l'établissement français du sang (EFS) fait aujourd'hui face à une situation critique.
Il lance un appel d'urgence vitale aux dons.
La mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour pour répondre aux besoins des malades qui restent permanents tout au long de l'année.



Prochaine date :
Jeudi 27 octobre
de 16h30 à 19h30
à la salle communale

Banque Alimentaire
de Haute-Savoie

Collecte pour la banque alimentaire :
Nous vous attendons nombreux
les 25, 26 et 27 novembre à l'entrée du supermarché Casino.

Les familles ukrainiennes à PERS-JUSSY

Dans l'édition du bulletin de mai 2022, nous avions évoqué l'accueil de familles ukrainiennes sur Pers-Jussy où vous aviez répondu présents tant au niveau de l'hébergement que de la collecte mise en place. Il nous semblait essentiel de vous tenir informés du suivi de ces familles.
En ce qui concerne Pers-Jussy, nous avons accueilli 21 personnes réparties sur 7 familles depuis le début du conflit. Un couple et leur fille sont repartis en Ukraine, une maman et sa fille sont à La Roche et 1 couple avec 2 enfants habitent à Reignier mais nous continuons le suivi pour ces derniers.
A ce jour, nous accompagnons 8 adultes : l'accompagnement des adultes consiste à les assister dans toutes leurs démarches administratives, suivis médicaux, vaccins, recherche de logement, recherche de travail, suivis scolaires des enfants...
Et 8 jeunes de 3 mois à 20 ans :
- Olena, 20 ans, après son exposition, est acceptée à l'école des Beaux-Arts à Annecy depuis la rentrée.
- Viktor et Yegor, 16 ans, sont admis en classe UPE2A au lycée des Glières.
- Lukian, 12 ans, a intégré le collège de Reignier.
- Bozhena et Savva, 8 ans, sont scolarisés à l'école élémentaire de Pers-Jussy.
- Artem, 4 mois, né à domicile le 21 mai.
- Ivan, 3 mois, né à la maternité du CHAL le 02/07.

140 Perjussiens renouent avec la tradition du repas des aînés !

Après deux années d'absence imposées par la pandémie de Covid-19, le repas des aînés a pu être à nouveau organisé le dimanche 11 septembre dernier.
Comme d'habitude, les doyens de la commune ont été mis à l'honneur. Ainsi, Mme Andrée GAVIANO et Mr Paul MAYER ont reçu chacun un magnifique livre.
Cette année, nous avons aussi décidé de mettre à l'honneur les doyens de l'assemblée.
De ce fait, Mme Renée LEVET et Mr Marcel TISSOT ont à leur tour été choyés.
Une pensée pour tous ceux qui n'ont pas répondu à cette invitation.
Plus largement, nous défendons et continuons de défendre la qualité de vie de nos ainés et la solidarité en leur direction.
Notre volonté est de tout mettre en œuvre pour leur rendre la vie plus agréable, sous quelque forme que ce soit.





Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UN POINT SUR L'AVANCEMENT DE TROIS GROS CHANTIERS EN COURS SUR ARVE & SALEVE – Version raccourcie pour Pers-Jussy / septembre 2022

La future gendarmerie de Reignier

Le Président Sébastien Javogues et les maires des 8 communes Arve & Salève en appellent à la responsabilité de l'Etat pour réaliser la future extension de la gendarmerie située route de l'Eculaz.

Initialement, ce projet régalien (concernant l'extension des locaux administratifs et la création de logements de fonction) devait être une opération financièrement équilibrée. Le paiement de loyers de la part de l'Etat à la communauté de communes devait couvrir toutes les dépenses du projet, comme dans toutes les collectivités de France.

Mais notre territoire subit des tensions importantes (augmentation de plus de 30% des coûts de travaux pour les offres des entreprises ainsi que hausse des taux d'intérêts). De plus, les loyers versés par l'état aux collectivités dans le cadre de la réalisation d'une gendarmerie ne sont pas adaptés aux conditions tarifaires locales. Le tout grève les capacités d'emprunt et donc d'investissement d'Arve & Salève qui a lancé un appel en direct au Président de la République pour trouver une solution permettant une réalisation financièrement équilibrée de cette gendarmerie, sans porter préjudice à son budget.

La Mobilité à vélo sur Arve & Salève

Développer la pratique du vélo sur un territoire passe par la création d'infrastructures protégées. Les élus d'Arve & Salève en sont convaincus et travaillent dans ce sens. En juillet 2022, un cabinet a été retenu pour assister Arve & Salève dans la réalisation des itinéraires structurants de son schéma directeur cyclable. Celui-ci est basé sur la création :

- de 4 itinéraires structurants à réaliser et portés par la communauté de communes,
- d'itinéraires secondaires (portés par les communes accompagnées techniquement par Arve & Salève) permettant de relier les 4 axes aux centres bourgs des 8 communes.

Parallèlement, Arve & Salève a déposé plusieurs demandes de subventions pour réaliser ses itinéraires structurants : auprès du Grand Genève, de la DREAL, de l'ADEME et du département de la Haute-Savoie.

En attendant, les élus d'Arve & Salève ont souhaité initier une politique encourageante en faveur du cycle dès aujourd'hui :

- Mise en place de la Prim'O Vélo pour aider à l'achat de vélos pour les habitants d'Arve & Salève.
- Travail avec Proxim'iTi pour l'accueil du service ProxiVélo à la gare de Reignier au printemps 2023 (location de vélos électriques depuis la gare ouverte à tous).
- Présence sur les différents marchés des communes pour promouvoir ces actions dans le cadre de la semaine de la Mobilité (du 16 au 22 septembre), Arve & Salève était présente

L'avancée des travaux du complexe intercommunal sportif et culturel sur Reignier-Esery va prendre du retard.

Les travaux du Complexe Intercommunal ont bien avancé mais vont devoir malheureusement s'arrêter pour quelques temps. La raison principale est due au fait que l'une des entreprises recrutées sur le lot « Etanchéité et couverture du bâtiment » a été jugée défaillante et Arve & Salève ainsi que la commune de Reignier ne peuvent pas continuer à travailler avec elle. Une nouvelle consultation de substitution a été lancée, la démarche est en cours.

En parallèle, les échanges avec la ligue de tennis et les clubs locaux continuent afin de d'organiser au mieux les futurs courts de tennis, leur utilisation hebdomadaire et les outils de communication permettant de valoriser cette offre de qualité.

"Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir"

Parfaitement conscients que l'eau n'est pas seulement un sujet de nature économique et qu'elle est nécessaire à la vie, chacun doit y avoir accès. Nous savons que si rien ne change, et malgré les politiques déjà mises en œuvre, près d'une personne sur deux sera confrontée au manque d'eau en 2030. C'est inacceptable et cela doit changer. Dans ce contexte, l'eau devient rare. Pas parce qu'il y en a moins, mais parce que les besoins augmentent et parce que la qualité de la ressource se détériore et les effets du changement climatique pourraient modifier sa disponibilité.

Nous avons à notre disposition quelques bons réflexes éco responsables qui participent à préserver des quantités importantes d'eau. N'hésitons pas à adopter ces gestes qui ne perturberont pas notre quotidien, mais participeront à l'économie de notre eau. L'énergie également va être un problème pour les industriels mais aussi pour les particuliers. Si au niveau communal nous avons anticipé la pénurie annoncée pour la fin d'année, notre volonté est de faire des efforts énergétiques immédiatement. C'est pourquoi, nous avons pris la décision d'accélérer le renouvellement de notre parc d'éclairage public et de passer tous nos candélabres en Led. Nous avons également décidé de raccourcir le temps d'éclairage public, dans un souci de sobriété énergétique, pour diminuer la pollution lumineuse et ainsi diminuer l'impact sur la biodiversité.

Toujours dans un souci de mieux maîtriser notre énergie, ne soyez pas surpris si vous constatez que les illuminations de Noël ne seront installées que mi-décembre et seront arrêtées début janvier. En effet, nous avons fait le choix de raccourcir cette période festive de Noël, pour être cohérents avec notre volonté de participer à l'économie d'énergie.

Autre grande priorité dans les mois à venir, travailler sur la sécurité de nos routes et la vitesse excessive des automobilistes.

Malgré toutes ces nouvelles mesures, toute l'équipe de la majorité vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et reste à votre entière disposition.

Groupe : Innover, Partager, Agir - L'heure de la sobriété

En 2022, l'équipe "Innover, partager, agir" a largement été renouvelée au sein du Conseil municipal.
Faire valoir ses idées au sein d'un conseil municipal est un exercice délicat et parfois éprouvant lorsque l'on fait partie de la minorité. C'est pourquoi, arrivées quasiment à mi-mandat et faute d'un dialogue constructif avec la majorité municipale, Chantal BARONI-CHAPPAZ et Séverine LAVERRIÈRE ont fait le choix de démissionner de leurs fonctions de conseillères municipales. Nous les remercions chaleureusement pour le travail accompli. Avec le départ prématuré de notre ami et regretté Gilles ROGUET fin 2021, trois nouveaux représentants sont venus grossir les rangs : René-Pierre CHEMAMA (Jussy), Valérie VACHOUX (Chevrier) et Florent LACROIX (Ornex).
La crise sanitaire a révélé toute l'importance des liens sociaux et du partage. Les enjeux climatiques et énergétiques nous interpellent sur nos pratiques et nous invitent à innover et à agir.
Nous conviendrons toutes et tous que la situation climatique et énergétique actuelle doit conduire nos actions individuelles et collectives vers plus de sobriété. En matière d'action publique, nous pensons que sobriété n'est pas synonyme d'austérité. De notre point de vue, cela consiste à anticiper encore davantage les actions que la Municipalité doit engager dans les années à venir, tout en faisant preuve d'agilité pour s'adapter en permanence aux contraintes et aux opportunités qui se présentent. Le but est d'être plus performant dans l'utilisation des deniers publics, tout en répondant le mieux possible aux besoins de la collectivité face à des enjeux nouveaux. Aussi, dans un contexte de tension sur la ressource en eau et où les pénuries d'électricité, de gaz et de pétrole menacent, nous militons pour la mise en place d'un plan directeur local à 5 et 10 ans, révisable, qui puisse être débattu régulièrement au sein du Conseil municipal et avec la population. Aujourd'hui, cette vision à moyen et long termes manque cruellement.
Les premiers résultats d'une enquête ouverte à la population du Grand Genève (dont fait partie notre village) montrent d'ailleurs que les communes sont perçues comme un échelon efficace pour contribuer à la transition écologique et énergétique en agissant dans tous les domaines : habitat, mobilité, consommation...
Au regard des opportunités foncières uniques qui se présentent désormais concrètement autour du château de Pers-Jussy, nous regrettons que nos propositions n'aient pas été entendues concernant simultanément l'aménagement du cœur de village et les besoins liés à la réhabilitation de la Mairie. Avec sincérité, nous nous efforçons néanmoins de continuer à partager nos idées, au service du territoire et de la population.
Restons optimistes et continuons à prendre soin les uns des autres !

Les brèves et délibérations du conseil municipal

La législation concernant la publication des comptes-rendus des conseils municipaux a changé depuis le 01 juillet 2022. Dorénavant, seule la liste des délibérations du conseil municipal sera affichée et publiée sur les panneaux d'affichages et sur le site internet de la mairie.

Brèves du conseil du 19 mai 2022

- Remplacement de Mmes Séverine LAVERRIERE et Chantal BARONI-CHAPPAZ - Accueil de Mme Valérie VACHOUX et M. Florent LACROIX.
- Syane : mise en place des modalités et des conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence optionnelle Eclairage Public du SYANE approuvées par délibération du Bureau syndical du 03 mars 2022.
- Syane : le conseil municipal : - sollicite une aide financière du SYANE dans le cadre de son appel à projets 2022 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, pour la réhabilitation de la mairie; - s'engage à respecter les conditions du règlement de l'appel à projets 2022 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics du SYANE; - s'engage à laisser le bénéfice de ses certificats d'économie d'énergie au SYANE, conformément au règlement de l'appel à projets.
- Le conseil municipal décide de recourir au groupement de commandes pour la mise en œuvre du Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) et sa mise en conformité; il approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant la CCA&S coordonnateur du groupement et l'habilitant à effectuer tous les actes qui lui sont impartis par la convention.
- Convention pour portage foncier EPF / commune pour bâtiment route des chênes : Le conseil municipal approuve les modalités d'intervention et de portage; ce projet entre dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF (2019/2023°, thématique "Habitat Social").

Brèves du conseil du 30 juin 2022

- Le Conseil municipal vote les subventions 2022.
- la nouvelle mouture du "plan mercredi" et du PEDT. (plan d'éducation ....) a été validée à l'unanimité.
- A compter du 01.07.2022 la communication des actes réglementaires et des décisions sera faite soit par affichage ou soit par publication papier et non pas électronique.
- Approbation du principe de la constitution d'un groupement de commandes relatif à l'accord cadre à bons de commande pour la réalisation des prestations de signalisation verticale et horizontale.
- Acceptation d'une convention avec l'association "les Brigades Vertes du Genevois".
- Mme BRAND fait un appel d'urgence vitale pour le don du sang et rappelle les dates prévues.

Délibérations du conseil du 28 juillet 2022

- Conventions de superposition d'affectations entre la Commune de Pers-Jussy et le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie (SYANE).
- Convention de transfert de gestion du domaine de la Commune de Pers-Jussy au profit du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie (SYANE).
- Subvention ADMR les Tourelles Reignier-Esery.
- Service Enfance et Jeunesse : Nouveaux tarifs et mise à jour de la charte de l'utilisateur.
- Convention Etablissement Public Foncier 74 / Commune pour portage foncier : château du XVIème, corps de ferme, grange, parc boisé et parcelle de terrain nu.
- Mise en place d'un protocole relatif aux travaux d'exploitation forestière.
- Elagage en bordure des voies : tarifs horaires des prestations d'agent communal.

Délibérations du conseil du 26 septembre 2022

- Approbation des nouveaux statuts de la CCA&S
- SYANE : travaux de gros entretien reconstruction - programme 2022
- Convention de refacturation des travaux de génie civil portés par la Communauté de Communes Arve et Salève pour la pose de conteneurs de collecte des déchets ménagers et assimilés
- Institution du taux majoré de la taxe d'aménagement sur le secteur de la SMS n° 4 de Chevrier
- Location de la salle communale - tarif pour la journée



Retrouvez nous également:

mairie-pers-jussy.fr

Commune de Pers-Jussy

App: Pers Jussy Clic
à télécharger sur:

Google Play App Store

Bulletin d'informations municipales - Octobre 2022 - n°5

Directrice de publication : Mme Isabelle ROGUET
Responsable de la rédaction: Mme Dominique BRAND
Conception et impression: CTOCOM, Mairie de Pers-Jussy
Crédit photos: Mairie de Pers-Jussy